



département de l'ARIEGE  
COMMUNE DE  
**VERNIOLLE**

**REALISE PAR : bureau d'études ADRET**

26 Rue de Chaussas 31 200 Toulouse TEL : 05-61-13-45-44 FAX : 05-17-47-54-72  
E.Mail: Adret.Environnement@wanadoo.fr



# PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

**5.21**

**SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE**

**LISTE DES SERVITUDES**

**COMMUNE DE VERNIOLLE**

**SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE LEGALEMENT CONSTITUEES SUR  
LA COMMUNE**

<b>Nom officiel de la servitude</b>	<b>Code</b>	<b>Référence du texte législatif</b>	<b>Acte d'institution</b>	<b>Service responsable</b>
Servitude aéronautique à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières	<b>T 7</b>	Livre 2, titre 4, chapitre 1 à 4 inclus du code de l'aviation civile. Arrêté et circulaires du 25/07/1990 arrêté du 31/12/1984 art L421-1....du code de l'urbanisme		DGAC/SNIA – DIO SO Aéroport bloc technique TSA 85002 33688 Mérignac Cedex snia-ds-bordeaux-bf@aviation-civile.gouv.fr
Servitudes de protection des monuments historiques : – Château de Fiches	<b>AC 1</b>	Loi du 31.12.1913.	Inscrit le 29/04/2005	Service territorial de l'architecture et du patrimoine Préfecture 09000 FOIX
Servitude relative à l'établissement des canalisations électriques  <u>Lignes SNCF :</u> ligne 63KV : Ferrières-Foix-Portique du Vignoble Ligne 63 KV : Ferrières-Mercus-Tarascon-Ussat  <u>Ligne RTE :</u> Ligne 63 KV : Lavelanet-Mercus-Tarascon Ligne 225 KV : Riveneuve-Tarascon	<b>I4</b>	Loi du 15 juin 1906 article 12 modifiée par les lois des 19 juillet 1922, 13 juillet 1925 et 4 juillet 1935 et les décrets des 27 décembre 1925 et 12 novembre 1938	Convention du 30 mai 1932 approuvée et déclarée d'utilité publique par décret présidentiel n°14-731 du 10 octobre 1932 (J.O. du 21 octobre 1932)  Déclaration d'utilité publique du 26/01/1954  Déclaration d'utilité publique du 09/01/1940	S.N.C.F Direction Ingénierie Département I.G.T.E 6, av F Mitterrand 93574 La Plaine St Denis Cedex  Réseau Transport Electrique – Transport électricité sud-ouest GET Pyrénées 87 rue Jean Gayral 31200 Toulouse  DREAL Cité administrative 2, bd Armand Duportal 31074 Toulouse Cedex  RTE – Groupe Maintenance Réseaux Pyrénées 87, rue Jean Gayral 31200 Toulouse

Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz :	<b>I3</b>	Arrêté ministériel du 05 mars 2014		TIGF 40, avenue de l'Europe CS 20522 64010 PAU CEDEX
Servitude relative aux chemins de fer :  Ligne de chemin de fer n°672000 de Portet-Saint-Simon à Puigcerda	<b>T1</b>	Loi du 15 Juillet 1845	Loi du 15 Juillet 1845	S.N.C.F Délégation territoriale Immobilière Sud-Ouest D.T.I.S.O. 25, Rue Chinchauvaud 87065 Limoges Cedex
Plan de prévention des risques naturels prévisibles	<b>PM 1</b>	Lois des 22 juillet 1987, 3 janvier 1992, 2 février 1995, décret du 5 octobre 1995.	Arrêté préfectoral du 06/03/2006	Direction Départementale des Territoires – SER 1, rue Fenouillet 09000 FOIX
Servitudes attachées à l'alignement des voies : RD119 plan d'alignement	<b>EL7</b>	Délibération de la commission départementale du 18/07/1904		Service technique du Conseil Départemental de l'Ariège Hôtel du Département BP 23 09 001 Foix Cedex
Servitude relative aux communications téléphoniques câble souterrain	<b>PT3</b>		Décret du 05/03/1985	France Télécommunications URR MP PAR 33 rue Philippe Lebon 81013 ALBI cedex09
Servitude aéronautique de dégagement	<b>T5</b>	Arrêté ministériel du 10 juin 1994		Direction de l'aviation civile Sud : Département Programmes – Division Infrastructures et Gestion domaniale Allées Saint Exupéry B.P 60100 31703 Blagnac Cédex Tél. : 05 62 74 64 00

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES EN ANNEXE DES SERVITUDES

Zone inondable				DREAL Midi- Pyrénées Cité administrative Bat G BLD armand Duportal 31074 Toulouse
Plan d'exposition au bruit aérodrome les pujols		Arrêté 09/04/1976 en cours de révision		DREAL Midi- Pyrénées Cité administrative Bat G BLD armand Duportal 31074 Toulouse
Arrêté contre le bruit		Arrêté préfectoral du 31 mai 2013		Direction départementale des territoires Service Environnement Risques 10 rue des Salenques 09000 Foix
Réseau d'irrigation				SYMAR 1 place de la mairie 09400 Arignac SIAHBVA CR Gaspard 09700 Saverdun

l'ancienne servitude de passage de long des cours d'eau s'applique,  
dorénavant de droit selon l'article L 215-18 du code de l'environnement sur  
tous les cours d'eau du territoire.